

## JobAbo Découverte MENSUEL

Le JobAbo mensuel est proposé afin d'avoir la possibilité de tester l'offre transports publics durant un mois à moitié prix. Participation fixe de 25 % par l'employeur et de 25 % par Frimobil. Les produits Frimobil concernés par cette offre sont les abonnements mensuels Frimobil adultes (1ère et 2e classe) et jeunes (2e classe), quel que soit le nombre de zones choisies.

#### Tarif standard Frimobil

Abonnement mensuel Frimobil									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +		
Adulte 2e classe	68.–	77.–	113	150	187	223	259		
Adulte 1ère classe	116.–	131	193.–	255	318	380	441		
Jeune 2e classe	51.–	58	85	113.–	141.–	168	195		

### Coûts pour l'entreprise

Participation minimale de l'entreprise									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +		
Adulte 2e classe	17.–	20	29.–	38	47	56	65		
Adulte 1ère classe	29.–	33	49.–	64	80.–	95	111		
Jeune 2e classe	13.–	15.–	22.–	29.–	36	42	49.–		

Participation fixe de l'entreprise à hauteur de 25 %.

### Tarif pour le collaborateur

Abonnement mensuel Frimobil JobAbo									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +		
Adulte 2e classe	34.–	37.–	55	74.–	93	111.–	129		
Adulte 1ère classe	58.–	65.–	95.–	127.–	158.–	190.–	219.–		
Jeune 2e classe	25.–	28	41.–	55	69.–	84	97.–		

Rabais de 50 % accordé au collaborateur.



# L'abonnement annuel vous récompense!

3 mois gratuits + avantages abonnés

i) Pour plus d'information, rendez-vous sur note site frimobil.ch sous la rubrique avantages abonnés.



Les entreprises partenaires de Frimobil



Transports publics fribourgeois



Chemins de fer fédéraux suisses



BLS SA



CarPostal



Transports publics VMCV



Montreux Oberland Bernois

www.frimobil.ch



# JobAbo Frimobil ANNUEL / MENSUEL la solution de mobilité pour les entreprises

De nombreux avantages pour vous et vos collaborateurs grâce à la contribution partagée employeur / Frimobil.

(i) Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site frimobil.ch















## Les avantages du JobAbo

→ Pour votre entreprise



### Votre entreprise paie moins d'impôts

La prise en charge d'un abonnement JobAbo est admise comme charge dans votre comptabilité et est ainsi déductible des impôts.



### Votre entreprise fait des économies de places de parc

En encourageant l'utilisation des transports publics, vous libérez votre société des lourdes dépenses liées au stationnement et améliorez par la même occasion la gestion de vos espaces.



### Vos collaborateurs sont ponctuels quel que soit le trafic

Plus de problème de bouchons ou de recherche de place de parc avec le JobAbo. Vos collaborateurs arrivent à l'heure et sans stress inutile.



### Vos collaborateurs font des économies et sont plus motivés

Les déplacements en voiture peuvent vite devenir une charge extrêmement lourde dans le budget de vos collaborateurs (coût véhicule, essence, etc.). Le JobAbo leur permet d'économiser.



### Vos collaborateurs sont plus performants et moins stressés

Moins de stress pour vos collaborateurs qui peuvent profiter, entre l'arrêt de bus ou train et le domicile/lieu de travail, de faire un peu d'exercice et de prendre l'air afin de se changer les idées. Plus de tranquillité, le JobAbo permet ainsi à vos collaborateurs d'utiliser leur temps de déplacement autrement! Par exemple, ils peuvent lire un bon bouquin ou traiter leurs emails.



### Votre entreprise renforce son image sociale

En accordant des avantages sociaux, vous fidélisez vos collaborateurs et renforcez l'attrait de votre entreprise en tant qu'employeur.



# Votre entreprise se positionne en tant qu'acteur dans le développement durable

En favorisant des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, votre entreprise participe à la réduction des impacts négatifs des flux pendulaires et peut se profiler comme un acteur impliqué dans les démarches durables.





### Rabais d'au moins 20 % sur le tarif de l'abonnement annuel

L'employé bénéficie d'un rabais de 20 % minimum grâce à la participation de son employeur et de Frimobil. Le JobAbo est valable 7 jours sur 7. Le collaborateur peut donc également en profiter le week-end pour ses activités de loisirs.



Le JobAbo est un abonnement annuel Frimobil bénéficiant d'un rabais de 20% au minimum, grâce à une contribution financière de l'employeur (minimum 10%) et de Frimobil (10% fixe). Pour les entreprises dans l'agglomération de Fribourg mettant en place un plan de mobilité, l'Agglomération prend en charge 10% du coût du Jobabo annuel sous conditions. Les produits Frimobil concernés par cette offre sont les abonnements annuels Frimobil adultes (1ère et 2e classe) et jeunes jusqu'à 25 ans (2e classe), quel que soit le nombre de zones choisies. Des rabais sur des abonnements de transport hors assortiment Frimobil peuvent être inclus dans l'offre aux collaborateurs; la ristourne accordée par Frimobil ne sera toutefois appliquée qu'aux achats d'abonnements Frimobil.

### Tarif standard Frimobil

Abonnement annu	Abonnement annuel Frimobil – 12 mois au prix de 9									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +			
Adulte 2º classe	612	693	1'017	1'350	1'683	2'007	2'331			
Adulte 1ère classe	1'044	1'179.–	1'737	2'295	2'862	3'420	3'969			
Jeune 2e classe	459	522	765	1'017	1'269	1'512	1'755			

Sous réserve de modifications tarifaires.

### Coûts pour l'entreprise

Participation minimale de l'entreprise									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +		
Adulte 2e classe	62.–	70	102	135	169.–	201	234		
Adulte 1ère classe	105.–	118.–	174.–	230	287	342	397		
Jeune 2e classe	46	53	77	102	127	152	176		

Participation minimale de l'entreprise (minimum 10 %) par JobAbo.

### Tarif pour le collaborateur

Abonnement annuel Frimobil JobAbo									
en CHF	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +		
Adulte 2e classe	488.–	553	813.–	1'080	1'345	1'605	1'863		
Adulte 1ère classe	834.–	943	1'389	1'835	2'288	2'736	3'175		
Jeune 2º classe	367.–	416	611.–	813	1'015	1'208	1'403		

Dans ce cas de figure, rabais de 20 % accordé au collaborateur.

#### Conditions

Pour pouvoir acquérir cet abonnement à tarif préférentiel, l'employeur doit respecter une série de conditions disponibles sur le site Frimobil.

Pour bénéficier de l'offre avantageuse de l'Agglomération de Fribourg, prenez contact à l'adresse secretariat@agglo-fr.ch pour des renseignements.

### **Fonctionnement**

### Côté entreprise

- Vous déterminez le pourcentage de rabais que vous souhaitez accorder à vos collaborateurs.
- Vous obtenez des Rail Checks à distribuer à vos collaborateurs (commande effectuée par Frimobil).
- Vous recevez une facture deux fois par mois, établie en fonction des Rail Checks utilisés par vos collaborateurs.

### Côté collaborateurs

- Le Rail Check peut être présenté dans tous les points de vente des entreprises partenaires de Frimobil.
- Une photo passeport récente (lors d'un premier achat) ainsi qu'une pièce d'identité doivent être présentées au point de vente.
- L'abonnement annuel est délivré instantanément au collaborateur pour une utilisation immédiate.

### xemple concret

M. Exemple habite Romont et a débuté son activité dans l'entreprise ABC qui se situe en ville de Fribourg à proximité de la gare. Son employeur participe au JobAbo Frimobil et M. Exemple s'y intéresse. Voici le rabais auquel M. Exemple aurait droit:

### Abonnement annuel 5 zones Frimobil 2e classe: CHF 1683.-

- Part prise en charge par l'employeur (10 %): CHF 169.-
- Par prise en charge par Frimobil (10%): CHF 169.-
- Prix à payer par M. Exemple: CHF 1'345.-

### Abonnement mensuel 5 zones Frimobil 2e classe: CHF 187.-

- Part prise en charge par l'employeur (25 %): CHF 47.-
- Par prise en charge par Frimobil (25 %): CHF 47.-
- Prix à payer par M. Exemple: CHF 93.-

Grille pour calcul	1 zone	2 zones	3 zones	4 zones	5 zones	6 zones	7 zones +
Prix standard							
Rabais entreprise%							
Rabais Frimobil 10%							
Prix pour collaborateur							



Offre supplémentaire en faveur des entreprises situées dans l'agglomération de Fribourg

Votre entreprise veut s'engager sur un plan de mobilité: l'Agglomération prend en charge 10 % des frais du JobAbo annuel, sous conditions.